

## **Atelier l'Association et sa communication :**

Le thème de la **communication interne** semble le plus important, notamment la communication sur la vie au quotidien dans les établissements (informations sur la personne accueillie, l'évolution de l'équipe éducative). Il existe une demande de boîtes mail dédiée aux communications éducateurs/parents, ou bien la désignation d'un interlocuteur privilégié ou référent pour améliorer la communication, ou encore l'organisation d'une réunion trimestrielle entre les parents et l'équipe éducative. A noter : un post-it a précisé qu'il faut davantage de communication sur la santé de la personne accueillie : ordonnances, consultation de médecins, rendez-vous.

Il y a **davantage de communication quand il y a de grands changements**, comme le regroupement des ESAT de Chambéry, mais le problème est de **maintenir cette communication durablement**. Il y a une demande de travailler la communication en commun pour donner plus de visibilité, avec des opportunités de se rencontrer entre les 2 APEI, et ce de façon récurrente.

Il est important de réfléchir à la **problématique de la solitude**, notamment des familles éloignées des centres urbaines. Certains ont proposé de mettre en contact direct des familles qui le souhaitent, en échangeant les adresses mail. On réclame aussi une information sur l'histoire des APEI et leur fonctionnement : les jeunes parents ne connaissent pas les associations et ont du mal à se projeter dans l'avenir, par exemple vers l'après IME. Le contact direct pourrait permettre un transfert d'expérience entre les anciens et les plus jeunes. Il faut faire du « militantisme en interne ».

Plusieurs participants ont évoqué le fait que les informations sur les événements arrivent trop tard : faire une rubrique « Calendrier des événements à venir » dans la Gazette/Lettre ? Faire la Gazette/Lettre une fois par trimestre pour les informations de fond, plus des Flash Info par mail une fois par mois ?

Il faut une réflexion sur la diffusion des CR de réunions auxquelles certains n'ont pas assisté, comme font les CVS. D'ailleurs la communication des CVS est très appréciée et on propose de l'élargir : inviter des parents non élus à participer, convoquer systématiquement les suppléants, faire une réunion des parents avant les élections pour présenter et expliquer.

Il faut réfléchir sur le type de communication, de manière à agir efficacement : diffusion sur Internet (cela pose problème à certains) ? Sur demande uniquement ou à tout le monde ? Uniquement à nos adhérents pour créer de l'intérêt ?

## **Atelier Organisation des Activités de Loisir :**

La grande question est : Quel est le rôle des APEI dans les activités de loisirs ? Cela fait-il partie de la mission de l'association ? Comment agir au mieux ? Plusieurs questions sont posées au sujet des responsabilités : Qui s'occupe des loisirs des personnes adultes ? Pour les travailleurs en ESAT, comment sont organisées les activités en semaine ? Les foyers proposent-ils des activités régulièrement, ou bien un jeune entrant en foyer peut-il garder ses activités culturelles/sportives ? Organisation d'un club de loisirs pour les anciens de l'ESAT (retraités) ?

Il ressort des post-it et des discussions un grand **besoin d'informations** : les familles réclament un annuaire des activités de loisirs disponibles, selon l'âge ; un accueil spécifique à la Maison des Associations ; la dissémination des informations par Internet ; des occasions de se rencontrer et en

discuter. Regrouper les informations sur les partenariats (CDSA, Gentianes, Elan Chambérien, Club d'Athlétisme d'Aix-les-Bains), mais aussi essayer d'intégrer les personnes handicapées dans les clubs de loisirs/sportifs ordinaires : comment rendre leurs activités plus adaptées ? Il ne faut pas oublier l'importance de la sociabilisation dans le sport !

Il y a un problème avec l'orientation « compétition » de certains clubs, y compris Handisport : il faut respecter le désir d'une activité purement de loisir. Plusieurs activités souhaitées sont évoquées : piscine, marche lente accompagnée. Mais on demande aussi des activités le week-end pour que les parents puissent participer, avec un contact avec un éducateur sportif compétent.

Pour les activités plus culturelles, à noter :

- Cinéma Différence au cinéma de Challes-les-Eaux
- Places spécifiques pour personnes handicapées à Malraux
- Gratuité pour l'accompagnant au Phare

Se renseigner et informer.

Dans tous les cas il peut y avoir des besoins en matière d'accompagnement : il faut trouver des partenaires, du bénévolat. Les parents peuvent-ils aider à encadrer des activités (blocage par les éducateurs en raison du manque de compétence des accompagnateurs – le bénévolat semble avoir presque disparu).

Un souci sur le coût des séjours toujours plus élevé est exprimé : quelles aides sont disponibles ?

Enfin, une question intéressante sur les PPI : les PPI servent-ils à tracer et prévoir des activités sportives/de loisir ?